

Ancien picard, picard moderne : quelle continuité ?

Fernand Carton, Communication au Colloque « Picard d'hier et d'aujourd'hui »,
Centre d'études médiévales et dialectologiques, Université Lille 3, 4 octobre 2001

Il m'est impossible d'entamer ce Colloque sans dire ma très grande joie d'être ici, entouré d'amis anciens et nouveaux, pour parler de ce picard qui m'a occupé et préoccupé pendant plus de 40 ans ! Oui, mon titre est vaste.. Une communication de colloque ne peut traiter dans le détail une évolution aussi complexe que celle qui mène d'une scripta médiévale à des textes de *Ch'Lanchron* ou de Simons.. Mais je prends le risque et je le minimise grâce au point d'interrogation et en m'appuyant sur des discussions avec mes amis J. Chaurand, J.M. Eloy, R. Berger. Je rappellerai des faits connus, suggérerai une mise en perspective. Un *questionnement* semble nécessaire : ce Colloque nous invite à envisager le picard **dans son ensemble** Je distinguerai l'histoire *littéraire* (genres, thèmes, style) de celle de la *langue*, l'une et l'autre liées à celle des *sociétés* (institutions, mentalités etc.) ? Car on peut se demander si le concept de langue littéraire est pertinent en histoire de la langue ? [Colloque GEHLF 2001]

. 1. Quelle continuité linguistique ?

La continuité dans l'évolution du picard *parlé* semble évidente . Mais ce n'est pas une continuité linéaire : il y a eu des accélérations, ralentissements ou régressions du fait d'interactions multiples sur lesquelles, semble-t-il, on n'a pas assez insisté. Nous ne pouvons les repérer qu'indirectement par une étude fine de témoignages écrits qu'il faut interpréter avec prudence : on n'en connaît la diversité qu'en référence aux parlers actuels. Les témoignages écrits doivent être recoupés : ex. enquête Juges de paix 1807 (Gauheria)^{n°} : notations fan-ye/ faim, quéans/kans :: ce n'est pas une preuve de variation mais d'intérêt ou de précision d'oreille de l'enquêteur. Les linguistes distinguent nettement les caractéristiques relativement indépendantes de l'écrit et de l'oral, beaucoup plus soumis à variation (Julie Auger). Il devait y avoir plus de différences entre les parlers qu'entre les traditions d'écriture. Il a fallu du temps pour prendre conscience que l'oral peut s'écrire aussi : le pic. mod. a fait entrer une certaine oralité dans l'écrit versifié : il y a là une contradiction originelle dont on a du mal à sortir ! Pour retracer l'évolution phonétique du picard, L.F.Flutre 1977 n°44, médiéviste réputé, a comparé des graphies picardisantes du XVIIIè , avec des textes divers beaucoup plus nombreux et plus précis, et notations phonétiques de l'ALF : ce travail utile doit être utilisé avec précaution. .

La continuité du picard *écrit* n'est-elle pas plus sensible dans les textes d'archives que dans les oeuvres littéraires ? Remacle (1948) >52 a tenté de mettre en évidence le processus de *diversification*. Combien de traits un parler dialectal doit-il posséder pour qu'on puise le dire individualisé. Il est presque inévitable que l'analyse quantitative en ce domaine verse dans la subjectivité. Ex sur 48 traits, 15 apparus dans des écrits non littéraires apparaissent après 1300, délimitant de nouveaux sous-dialectes. Mais ce processus ne s'exerce pas, dit Remacle, de façon continue, mais à des rythmes différents selon les sous-régions, au gré des circonstances économiques et politiques ? La diversification jusqu'au début du XXè s. a abouti à l'évidente hétérogénéité de notre domaine.. Mais a-t-il jamais existé autre chose que des parlers de type picard ? Ce que nous avons recueilli dans nos enquêtes pour ALPic ce sont des restes de lexique, des pans de structures qui supposent des continuités différentes selon les terroirs.

On constate aujourd'hui un mouvement contraire : certains traits caractéristiques phonétiques et morphologiques s'imposent plus que d'autres Une certaine standardisation semble aujourd'hui l'emporter sur la différenciation C'est la **ritualisation** qu'a décrite Manessy pour le créole (cité par Eloy 1989 >41) Elle ne consiste pas toujours en innovation, mais se manifeste éventuellement par un conservatisme partiel, par le maintien , voire la généralisation ou la systématisation de certaines règles, alors que d'autres seraient « normalement » simplifiées. Ex. en morphologie puis en phonologie..

Che (DeParis 1975 , Eloy 1990 >40) L'anc. fr. connaît l'emploi du dém. cet, cette et de cil, cele an fonction d'article (Roland, Charroi de Nîmes), et le démonstratif de notoriété (épique, sans référent autre que la mémoire). Il y a eu en fr. séparation radicale entre art et adj dém. Mais les parlers pic le connaissant encore auj. ALPic I, carte 11 (l'horloge (+ voyelle initiale), carte 12 les jardins (+ consonne initiale). Ces formes en *che* constituent une aire compacte dans l'ouest du domaine, sporadique au centre, absent à l'est.. Dans les enquêtes des années 60 elles étaient peu représentées dans le Hainaut, l'Avesnois, la Thiérache, l'Aisne, le sud de l'Oise. Ailleurs on distingue un art réellement défini exprimé par le dém. CHE, CHEL, CHES de l'aticle général issu de ILLE. (le lune). Mais déjà au XVIIIè à Lille, B M, suivant une tradition parodique, emploie le démonstratif-article pour caractériser le parler campagnard par rapport à celui de la ville. Généralisation appuyée par l'opposition phonologique chuintante/sifflante Cf. le sobriquet *chtimi*, stigmatisant mais retourné comme emblème (Bourdieu). Le prestige du parler des mineurs ont fait progresser cet emploi, considéré comme typique. A Tourcoing, le dém-art est absent chez le Broutteux (+ 1947), mais des auteurs contemporains (R. Florin 1980) en farcissent leurs textes, estimant que « c'est plus patois ». Haignerai (1903 ? p. 264) écrit : « les

mots qui expriment une idée générale prennent le, la, les »: il oppose l'vint à ch'vint du Nord, l'Ecole (instruction) et ch'l'école (le lieu):car « CHE fait tomber du général dans l'espèce ». Mais Ch'Gus dit « cheul 'lune, ech'solé »..

Substitution systématique de /é/ à /e/ : pb. qu'A. Dawson propose de traiter par la théorie de l'optimalité. Selon ALPic c 659, il y a 30 ans /é/ pour /e/ était surtout localisé dans PdC et Hainaut. Auj ; dans la région lilloise p. ex..

adj. poss. : em'soeu > ém'soeur

pron. pers. : quo qu'te racontes ? > quo qu'té racontes ? (te atone : reviviscence : jou que t'vins ? est du Nord)

e muet > é d'appui après vb 6° pers. : i nous faittent braire > i nous faitté braire ! Watteeuw : i vienntent nin / Florin : i vienté point

extension du /é/ marqueur de F. pl. (lat. as) : des bellés pin.mes -> in.n' bellés pin.me

Généralisation de surmarques (traits de parlers prestigieux : ex. Mines) est facteur d'unification qui contrarie la tendance à marquer des spécificités ! Tension permanente dans l'évolution. Existerait-il un picard « pur » ? Peut-on parler de « fautes », de confusions ou d'hyperpicardismes à stigmatiser ? Les ex. cités sont-ils des évolutions artificielles liées à une « dégradation ». C'est là une vision archaïque des dialectes comme formes dégénérées, consacrées par le terme patois depuis plus de 4 siècles. Cette idée est combattue par les linguistes qui travaillent sur la variation.. [ex. Le Page A. & Tabouret-Keller 1985, cités par Eloy n°41] . Les locuteurs actuels du picard tendraient à régulariser les usages, à les rendre de plus en plus cohérents entre eux, en réduisant le nombre des traits. Ce processus est celui de la **focalisation**.. Les sujets parlant une langue dévalorisée et repoussée en marge tendraient à établir un standard réduit. Ex. 5 traits morphologiques (che, ti, -tté...), 5 traits phonologiques et une vingtaine de mots emblématiques suffisent à Renaud pour « canter ch'Nord » (CD, 1994 ?). Ce parisien a dit « C'est fachile ed canter in chti ». Au XV^{ème} siècle il suffit quelques mots locaux glissés dans un texte en français pour donner une couleur régionale autant que naïve au thème de l'adoration des bergers C'est toujours la technique de l'*émaillage* (Bailly).. Il y a donc une certaine continuité, à l'oral surtout, mais elle n'est pas linéaire et fait l'objet de tensions contraires..

2. Quelle continuité littéraire ?

1« Mille ans de littérature picarde » : tel était le titre d'un article publié dans une revue littéraire lilloise (Nord n° 19, juin 1992). Il y aurait donc une continuité littéraire ? C'est à l'époque *romantique* qu'est née l'idée, répandue par Ch. Nodier entre autres, selon laquelle les littératures dialectales seraient en continuité avec la littérature médiévale.. Y a-t-il une continuité entre l'Ecole d'Arras au XIII^e s. et un Edouard David (Tcho Douère), patoisant de la Somme au XX^e siècle. ?

2A Cette idée d'une continuité a été entretenue par la notion introduite par Louis -Fernand Flutre en 1970 n°43: celle de **moyen picard**, parler de transition entre picard ancien et picard moderne. C'est un ouvrage très commode et le glossaire est remarquable. Mais ce concept ne pourrait elle induire des erreurs d'analyse ? On dira que c'est un simple étiquetage, constituant une périodisation tripartite calquée sur celui du français (ce qui caractérise une manière de considérer les parlers d'oïl).Y aurait-il là une **exception** picarde ? Car on n'a jamais évoqué un moyen normand, lorrain, bourguignon. Remacle (1948) >52 a montré du p d vue linguistique, qu'il n'existe pas au M A une litt w considérée comme une litt en dialecte, au sens où les dialectologues entendent ce terme.

3A On trouve des extraits de six chansons de la fin du XVII^{ème} siècle : *La chasse au chat* (1672), *Le soldat lillois exécuté à Gand* (1678), *Chanson d'une condamnée à mort : mon dieu quelle affliction* (1683), *L'homme qui bat sa femme* (1684), *Les défaites espagnoles devant Louis XIV* (1692), *La procession déviée* (1687) . *Pasquinade au mespris du nommé Fleurquin*. Tous ces textes écrits en français général « patois de Lille ».comme je l'ai montré (Carton 1965 n°29)

3B1 Une Chanson tourquennoise portant la date de 1446 n°1 ne contient aucun terme dialectal. La Chanson de Calais, signée, (1558) non plus n° 2. Trois textes lillois du début du XVI^{ème} ont été retrouvés par J. Lemaire. Contrairement à ce que pense le sagace découvreur du manuscrit, rédigé sans doute peu après 1525, ce sont très probablement des amusements de lettrés. Ces œuvres ne sont « populaires » que par le thème et le ton familier. L'un des textes est satirique : (:*Les filles de maintenant*, n°3) et *de ce fait* contient quelques (hyper)picardismes réactifs par rapport au fr., peut-être parodiques (*chanchon*, au lieu du pic. *canchon* « chanson » ; *cholrette* « collerette »), mais l'ensemble est en français général du temps.

Quels critères invoquer pour qualifier de « picard » le texte n°3 p. ex.? Suffit-il de dire qu'il y a des picardismes ? La présence dans un texte du XVI^e de quelques régionalismes phonétiques et lexicaux permettent-ils de dire que c'est un texte de transition ? Peut-on fixer un seuil ? Critère Quantitatif : nombre de picardismes (Remacle, Gossen) ? Critère grammatical : existence d'un mini-système morphologique ? Critère qualitatif, stylistique : « couleur », teinte régionale (Lewicka H. *Emploi stylistique du dialecte dans textes théâtre fr. XV-déb. XVI*, Comm. Liège, 1961 ; cité Eloy)

Ce n'est qu'au début du XVII^{ème} siècle que le rapport au picard change : S'agit-il, comme le pensaient LF Flutre puis R. Debrie (chercheurs féconds qui m'honoreraient de leur amitié), d'un « **moyen picard** », état de langue décalé par rapport à celui qu'on s'accorde à appeler le moyen français. ? (Flutre 1970 n°43, groupe des textes qui sont en fait *tous* postérieurs à 1634, comme nous l'avons montré (F. Carton, *Linguistique picarde*, 1971, 4, p. 13-15). Notre collègue a reconnu avoir fait erreur « Je suis tout-à-fait d'accord avec vous pour retarder jusque vers le 2^o tiers du XVII^e s. la date des *Fill'* ». . (*correspondance personnelle* 13 sept 1972) n° 12 ; Les considérations historiques de P. Lefrancq (Dir. Archives Valenciennes) confirment cette datation Ce n'est qu'à la période pré-classique (dont va parler C. Buridant), qu'apparaît un bloc d'oeuvres en un picard intentionnellement distancé par rapport au français « normé » du temps. « Au XVI^{ème} siècle, le français a conquis toutes les fonctions qui définissaient la place du latin ; en même temps il s'est resserré, focalisé. C'est à ce moment qu'apparaît la notion de patois, idiome composite dont la fonction littéraire diffère de celle du français.

3B2 La date et la localisation *Discours du Curé de Bersy* (n° 5 ; Bersée près de Lille ?) sont problématiques, comme celle des 15 v. de la *Chanson de Behourdis*. n° 10 La première œuvre où le picard est utilisé à des fins littéraires nettement parodiques est un poème satirique de 1634, issu probablement d'une région voisine de Cambrai *L'enjollement de Coula et de Miquelle* ; (LIRE « Carton » n°4). Il témoigne d'une rupture dans le rapport à la langue vernaculaire. Il se crée alors une « diglossie littéraire » (Eloy), la langue « basse » étant réservée à des genres considérés comme « bas » L'histoire plaisante de la jalousie de Janin n°8 porte une date anticipée..

4 René Debrie a repris le terme « moyen picard » en étendant cette période jusqu'à la Révolution française à tout le XVIII^{ème} siècle.. En réalité le renouveau à partir de 1830 continue généralement les genres, thèmes et style du picard des siècles classiques Simons a repris pour la télé en 1965 une pasquille de Brûle-Maison écrite vers 1720 avec des aménagements minimes et elle passait très bien. Ton, genre, thème sont-ils si différents de textes traités actuellement dans les Veillées dites patoisantes

5A C'est à la fin du XVI^{ème} siècle que s'achève la tradition d'écriture franco-picarde, et que « le français » considère comme des « fautes » les picardismes. ou s'en sert pour donner une couleur mais il est difficile de l'affirmer. cela deviendra plus systématique dans les genres bas.

6A Les textes des XV-XVI^{èmes} siècles (n° 4,5, 7-13) ne contiennent que quelques régionalismes, leur donnant une couleur picarde, mais c'est tout autre chose. J'ai montré es textes édités par Flutre s'étendent en réalité de 1634 à 1654 autant qu'on puisse les dater, et non comme l'indique son titre trop extensif (de 1560 à 1660).

6B Pour utiliser les effets stylistiques propres aux idiomes vernaculaires, il fallait qu'on fût conscient de la diversité de résonance des deux parlars, ce qui ne pouvait être que le fait d'un milieu bilingue et d'une société cultivée. La plupart restent anonymes au XVII^e, car ce sont des bourgeois plus ou moins lettrés qui se divertissent à faire des écarts de langage qu'ils évitent quand ils sont sérieux : le patois permettait de braver l'honnêteté et conférait à leurs textes une saveur que perdait peu à peu le français à mesure qu'il étendait son clavier et haussait son registre. Il n'est pas fortuit que cette naissance coïncide avec la fondation de l'Académie française

7 Bien sûr, on peut encore faire des découvertes, mais il est certain que la littérature picarde est à peu près inexistante au XVI^{ème} siècle. Les célébrités natives de notre région s'illustrent en français ; La naissance d'une littérature dialectale a été favorisée, au plan littéraire, par la vogue du burlesque (lié au baroque) et au plan politique par la Fronde. ». Sauf rares exceptions, ne sont pratiqués que les genres jugés corrompus par la Pléiade (dialogues ou sermon facétieux, coq à l'âne, monologues, fables, satire versifiée...) Le picard des textes du XVII^{ème} siècle apparaît d'emblée dans le genre burlesque, sous la forme d'une « langue basse ». Les textes sont adressés à « un cousin », à 'frérot' : preuve du désir de « faire familial

7B Cela apparaît non comme une lente transition mais comme une **rupture** Il y a **discontinuité** littéraire : on passe chez nous (à l'époque préclassique, Buridant) à une sorte de littérature du second degré (JM Eloy parle d'hyperlittérature et de diglossie littéraire). C'est le rapport à la langue qui a changé au tournant du siècle, Cette manifestation du « patois » ainsi nommé en poésie est conforme à la vieille tradition française, depuis la Farce de Pathelin jusqu'à Bonaventure des Périers. Des *Jeux artésiens* ou des *Passions* représentées à . exceptionnel, occasionnel. L'emploi du vernaculaire ne devient *systématique* dans des genres considérés comme inférieurs qu'à partir de la Fronde et dans la période troublée que vivent les provinces septentrionales. Lille ne sera rattaché à la France qu'en 1667, mais reste encore plutôt anti-français comme l'attestent plusieurs chansons de BM . L'introduction sporadique de patois dans la littér ne peut être confondue avec la naissance des lettres picardes modernes. il reste qu'elle la précède et *prépare le terrain* de ce qui apparaît, dit M. Piron, « comme une manifestation secondaire et inattendue de l'esprit de la Renaissance » (1978, p. 1465)...

8 Pour mieux comprendre son émergence, il me semble utile de situer la littérature picarde dans l'ensemble non-occitan des littératures dialectales. M. Piron n°51 a montré d'après les plus anciens textes connus qu'une littérature dialectale est née au XVI^{ème} s. : en franco-provençal n°21 1535 ; en Normandie n°24 en 1599, en Poitou n° 22 en 1555, ; en Bourgogne 1580 n°23. Un peu plus tard en Lorraine n°25 1615) et en Wallonie

n°27 1620 Chez nous A partir de 1630, on constate une expansion assez soudaine qui contraste avec la rareté des oeuvres de ce genre à la fin du XVIème. La circulation des imprimés a sans doute contribué à la multiplication des textes parvenus jusqu'à nous. La pasquète satirique est très en vogue à Liège entre 1630 et 1650, ce qui correspond bien à la date de l'*Enjollement* n°4. M. Piron (1962) souligne qu'une accession aussi tardive de nos dialectes septentrionaux au plan de l'expression écrite a de quoi déconcerter, à première vue, et cela n'a pas manqué de soulever bien des débats à Liège (J. Feller 1931, R. Lejeune 1940). Les dates citées semblent indiquer que l'émergence d'une littérature dialectale est de plus en plus tardive quand on va de la Méditerranée aux frontières de la Romania. A Lille (conquise en 1667), ce n'est qu'au XVIII^{ème} siècle qu'elle a pris son essor (n° 16-20).

Conclusion J'esquisse quelques réponses à mes questions, mais il reste bien des faits à mettre au point !. Le concept de moyen picard est né d'une antédation. Critiquer comme ambigu et peu utile le concept d'un moyen picard aux XVII-XVIII^è s. n'est pas iconoclaste ! C'est simplement revenir à Corblet et Jouancoux (n° 33, 46) qui opposaient nettement le pic anc. au pic. moderne. La notion d'intermédiaire (Moyen Age...) est certes traditionnelle. On sait combien sont puissantes les représentations en matière de langue et combien d'erreurs peut induire l'imaginaire ! C'est donc sans trop illusion que nous insistons sur le fait qu'un moyen picard n'est pas autre chose que l'entrée massive dans la littérature régionale de formes qui n'étaient pas systématiquement employées dans la scripta franco-picarde.

A partir du XVII^e, ce qu'on appelle patois est une façon de caractériser une différence de milieu **social**. Celui qui signe du pseudo de Le Gras est un bourgeois (n°13) caricature un parler pour faire rire les Sots de Ham : son picard est un sociolecte plus qu'un topolecte (**localisé** dans un lieu fantaisiste « en Picoardie ») Un souci d'authenticité apparaît dans la mention « Du plus fin picard » n° 9 mais ce n'est pas la variation topolectale qui intéresse les premiers auteurs picards. Cent ans après, ce sera différent : J Decottignies tient à spécifier qu'il écrit « en vray patois de Lille », plus précisément encore en *daru*, sociolecte des sayetteurs et des dentelliers (cf. à Lyon le *canut*). Il est plus « patoisier » que son père Brûle-Maison, chanteur des rues. Un sociolinguiste dira que son parler est défini par lui-même à la fois comme topolecte et comme sociolecte. Comme d'autres en France, Il transforme en picard le parler caricatural faussement populaire appelé poissard (Vadé (Bouquets poissards 1743), Lécluse (Déjeuner de la Rapée 1748), Panard et autres) Thuillier dit Jacquet fait comme lui. A la Grenouillère et aux Halles de Paris, Thuillier substitue le parler de Saint-Leu, « imitation parfaite du ton et du jargon de la populace » écrit vilainement le Père Daire en 1782. Decottignies imite celui du quartier Saint-Sauveur, pour une clientèle bourgeoise, amusée par le contraste entre le contenu des octosyllabes (flatteries de Louis XV, du Maréchal de Saxe etc..) et la caricature de l'oralité du petit peuple.

La langue et la littérature ont deux histoires différentes. Une exception picarde ? La langue suit une évolution qui lui est propre sans qu'il faille inventer de nouveaux concepts sociolinguistiques pour décrire son itinéraire Notre littérature picarde est née un peu plus tard que la plupart de ses congénères d'oïl, mais elle a produit des peuvres de valeur encore méconnues. Les étiquettes ne sont pas innocentes. Si on tient à garder le concept de moyen picard, il convient de prendre conscience que c'est une période décalée par rapport à la périodisation traditionnelle du fr. et de la discontinuité littéraire qu'il recouvre. Si on distingue seulement pic. anc./ pic mod. , on précisera que celui-ci a connu 3 renouveaux qui ont suivi des déclins relatifs : 17-18^e (env ;1630-1830), 19-20^e (env. 1830-1970) , néo-picard (depuis 1970 env.). Nous souhaitons tous que cette renaissance se poursuive longtemps. Picard pas mort !

Insister sur la rupture et non sur la continuité affaiblit-il la cause picarde à laquelle je suis attaché ? Je pense que cela met en relief la capacité du picard à rebondir et à retrouver au cours des siècles une nouvelle vitalité.

Je ne puis achève sans dire un chaleureux merci aux *chochons* qui m'ont aidé à réfléchir à cette question , et aux organisateurs qui me permettent de dire enfin *tout chin qu'j'avos su t'choeur* comme *i dijot* min grand père ! :

(Les références des textes cités ainsi que la bibliographie figurent dans les Actes du Colloque : *Bien dire et bien apprendre, Revue de médiévistique*, N° 21, 2003, pp. 133-136)